

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Par Visio conférence 12 décembre 2020

Rapport

Louis Bouillet (LB) ouvre la réunion et remercie tous les membres pour leur présence. Il signale que la réunion est enregistrée pour faciliter la rédaction du PV.

Vérification du mandat des représentants des associations

- Administrateurs présents

Vincent Minot (VM), président (Q3T)

Luis Del Solo (LDS), vice-président (TTB)

Louis Bouillet (LB), secrétaire général (RCBT)

Robin Pétré (RP), trésorier (RCBT)

Christopher Christiaens, membre (TTB)

Mégane Van Steenwinkel (MVS), membre (NSTT)

- Administrateurs présents 6 VOIX
- Associations : 39 représentants pour un total de 82 voix

Présences des associations à l'AGE:

34 Clubs présents 73 VOIX: 3T, BATSTH, BDE, BTC, ETC, ETM, JETT, LSTT, MADRES, NSTT, OMAX, OTC, Q3T, RCBT, RMT, SBT, SCBTRI, SG3A, T4F, TA, TCBM, TDCH, TNTB, TO3AG, TPA, TRI4US, TRIFLY, TRIGT, TTB, TTF, TURBO, V3, WAAT, WATTS;

5 Clubs donnant procuration 9 VOIX: AG&RU, CCSTC, CTM, P8, STPROM;

32 Clubs absents (48 voix): 3N, ATCC, BBRT, CCCTRI, CIT, ETT, EUPEN, FLOT, GANT, GTC, HTT, JTPBG, LCMT, LDLV, NVS, PDO, PMX, STT, SV, TCA, TCDM, TG, TITAN, TKV, TNT, TRIABEL, TRI-B, TRIBI, TRILGE, TRITR, TTR, UTT

Déroulement de la réunion :

- Accueil
- Explication de la situation

- Modification de l'ordre du jour
- Mot du Président
- Présentation des candidates
- Election des candidates
- Tour de table
- Remerciements

Explications de la situation (LB)

Ce que disent nos statuts :

TITRE 5 : ORGANE D'ADMINISTRATION, ORGANE DE REPRESENTATION, ORGANE DE GESTION JOURNALIERE

Article 30

L'association est gérée et représentée par l'organe d'administration, composé de minimum sept et maximum neuf personnes, élues parmi les licenciés par l'assemblée générale.

Outre ces administrateurs effectifs (et ci-après dénommés « administrateurs »), l'assemblée générale peut élire des administrateurs suppléants.

Le nombre d'administrateurs sera toujours inférieur au nombre de cercles (voir articles 9 et 10).

Un administrateur au moins est un pratiquant effectif de triathlon ou duathlon au sein de l'association.

<u>Au sein de l'organe d'administration, il ne peut y avoir plus de 80 % d'administrateurs du</u> même sexe.

Cette clause se retrouve également dans le CSA et les règlements intérieurs.

Au 1^{er} juillet 2020, nous étions en ordre par rapport à la parité hommes / femmes au sein de l'OA. Malheureusement, à la suite de la démission de Anja Rehlinger le 16/10/20, ainsi que Patrick Moreaux, nous ne le sommes plus.



Cela nous met également en défaut vis-à-vis de l'ADEPS qui nous octroie des subventions conséquentes vitales pour le bon fonctionnement de la Ligue et dont nous n'aurions plus droit sans le respect de cette parité.

Explication de la situation

Ce que ça implique :

- Un OA non-valable
- = Un rapport d'activité 2020 non-valable
- = Une potentielle sanction de l'ADEPS sur nos subsides :
 - 270.000€ pour nos élites
 - 70.000€ pour notre fonctionnement (1/4 des rentrées)
 - 15.000€ de formation des cadres



C'est pourquoi nous devions régler la situation au plus vite.

Notre solution:

Dans un premier temps : cooptation envisagée

- Appel à candidature chez les membres
- Pour remplacer Anja jusque mars 2021
- Autorisé par le CSA (si pas interdit par les statuts)
- Pas de mention contraire dans nos statuts
- Mais surtout, pas de mention du CSA dans nos statuts...

Dès lors : assemblée générale extraordinaire

- Pas de nouvel appel à candidature
- AG-E à placer avant le 15 décembre
- Si pas de quorum, re-convocation min. 15 jours plus tard

Après consultation auprès de plusieurs conseillers juridiques, la cooptation n'était pas envisageable puisque, même si le CSA l'autorise, ce n'est pas mentionné dans nos statuts. Il n'y a donc pas de reconnaissance légale pour une cooptation.

C'est pourquoi nous avons convoqué une AGE un peu dans la précipitation pour élire une nouvelle administratrice. Ce qui explique le court délai entre la convocation et l'AGE.

Dénouement final :

- Quitte à convoquer une AG extraordinaire, nous avons voulu élire cette nouvelle administratrice pour toute la fin du mandat de Anja.
- Monique qui n'était pas candidate à la cooptation a alors voulu ajouter sa candidature.
- Puisque 2 mandats sont vaquant, nous proposons d'ouvrir le second mandat afin de soutenir au maximum les candidatures féminines
- Pour éviter que d'autres se sentent lésés par le déroulement de l'appel à candidature, nous limitons la portée des décisions d'aujourd'hui à l'AG ordinaire de mars 2021
- Après vérification juridique, nous pouvons modifier l'ordre du jour de l'AG et soumettre au vote les 2 points suivants :
 - La nomination d'un second administrateur de remplacement jusqu'à l'AG ordinaire de 2021
 - L'acception de la candidature tardive de Monique

Votes

- Vérification des présences et adresses mails :
 - Présences AGE.xlsx
- Vote via adoodle.org
 - Logiciel anonyme permettant d'attribuer une ponderation différentielle des votes
 - Vérifier vos spams si le mail n'apparait pas dans vos messages reçus
 - Une fois le bulletin envoyé, nous ne pouvons plus le modifier

Vous avez reçu par mail le formulaire de votes suivant :

Modification de l'ordre du jour



Questions des membres

Frédéric Merchie TRIGT : signale qu'il n'a pas reçu les mails d'appel à candidature ni même les mails d'infos et les BID des CB. Envoyé à Jacques Naveau, Président.

VM demande aux clubs de revoir les personnes de contact pour l'envoi des mails, de le modifier dans iClub et envoyer un mail à PC avec qui vous désignez comme personne de contact mail.

Actuellement, nous nous basons sur les adresses mails encodées dans iClub + ce que PC gère au quotidien.

Mot du Président (VM)

Remercie de la participation des personnes présentes.

Cette AGE nous permet d'avoir un contact avec les clubs et, grâce au tour de table, de vous écouter de vive voix. C'est très important pour nous.

Espère que pour tout le monde socialement, professionnellement et financièrement les dégâts soient limités et que tout va bien pour vous. C'est également important de penser à ça aussi.

Nous travaillons sur les statuts qui, nous l'avons vu ici, ne sont pas assez précis. Pour se faire, un groupe a été constitué. Nous espérons vous présenter pour 2021 des statuts et un ROI revus, en concordance avec le CSA et la réalité qu'est le triathlon.

Nous pouvons vous assurer qu'avec la ligue et les employés nous travaillons pour améliorer le fonctionnement interne ainsi que celui des clubs qui sont la priorité pour la Lique francophone.

Grâce à cette AGE, vous avez la possibilité de vous exprimer et de nous aider à trouver des solutions et réagir positivement.

N'oubliez pas qu'il y a l'aspect financier à prendre en compte et qu'il y a 4 employés qui tiennent à leur travail. Toute une partie humaine. Nous vous remercions de prendre cet aspect en ligne de compte positivement.

Situation actuelle de la Lique

Ceci est une vision globale de ce que nous avons commencé durant les derniers 5 mois après un état des lieux de la Ligue. Des processus ont été mis en place en fonctionnement purement interne.

Pour l'instant nous en sommes à 16 processus, 29 documents officiels qui ont été révisés et numérotés avec un pilote de processus. Cela permet, à tous les niveaux, de voir quel est le rôle de chacun. C'est un travail qui se fait en commun, 13 personnes, employés et administrateurs-rices et ce en toute transparence. Simplification des documents, ajouts de nouveaux comme le Start3.

Par rapport aux organisations, actuellement, nous n'avons qu'une petite trentaine de documents de Pré-inscription d'une épreuve (nouveau document P2). Même si la situation est difficile et incertaine, n'oubliez pas de nous rentrer ce document qui ne vous engage en rien mais qui nous permets d'élaborer un calendrier 2020 et ce qu'il en est des challenges.

Je reviens sur quelques soucis que nous avons eu en 2020 et de la nouvelle loi sur le cyclisme à partir du 01/01/2020 qui entraine un dossier de sécurité spécifique avec une demande de 14

semaines à l'avance auprès des communes. C'est long processus à mettre en place. Organisateurs, soyez attentifs.



Nous avons, pour l'instant, 20 projets à venir et en court pour les clubs et les triathlètes avec, pour chacun, une analyse structurée et qui doivent répondre à 8 questions essentielles.

Ce sont des projets importants. C'est pourquoi nous ne voulons pas les diffuser tant qu'ils ne sont pas complets et viables.

Ci-dessous, une vision que la Ligue a sur 5 ans. Il faut du temps pour mettre les choses en place, les corriger et s'améliorer.

Nous rentrons dans tous les niveaux du triathlon, des kids de 6 ans à plus en passant par les espoirs et HN. Plusieurs teams vont être constitués (en haut de page).

Mais pas seulement ces catégories, également le triathlon loisir pour que chacun trouve sa place.

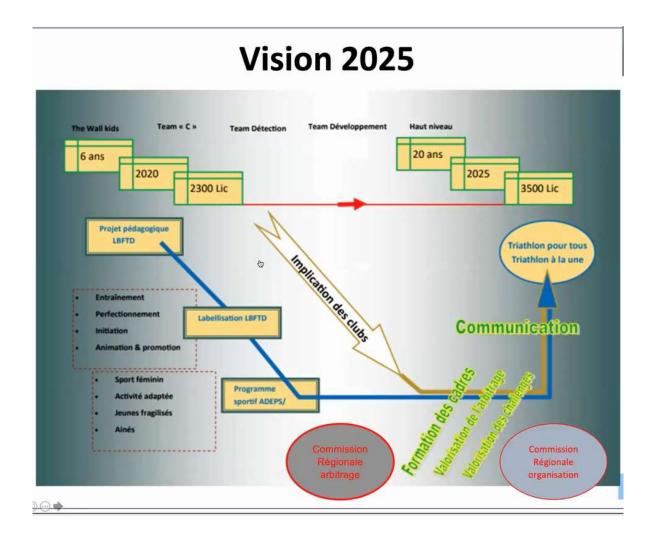
Tout ceci est fait en collaboration avec l'ADEPS. Ainsi, nous avons un bon fil de conduite pour notre orientation et nos objectifs.

La LBFTD va s'assumer et mettre en place son propre projet pédagogique pour les 6-11 ans. A cela s'ajoute la labellisation et le programme sportif ADEPS pour arriver au triathlon pour tous, à la formation des cadres, à la valorisation de l'arbitrage et des challenges.

La commission régionale d'arbitrage et la commission régionale organisation sont déjà en place.

A cette vision nous allons vous demander de collaborer > l'implication des clubs est importante. Nous travaillons pour les clubs, nous travaillons pour les triathlètes, il est donc important que les clubs puissent nous suivre et s'engagent avec nous dans cette vision 2025.

Je vous remercie tous et n'hésitez pas si vous avez des questions, nous toujours tous disponible pour vous.



Résultats des votes : Modification de l'ordre du jour

Choice	Weights	Fraction of all vote weights 233		Fraction of all voter weights 86	
POUR la nomination d'un second administrateur de remplacement jusqu'à l'AG ordinaire de 2021	75	32.19	%		87.21%
CONTRE la nomination d'un second administrateur de remplacement jusqu'à l'AG ordinaire de 2021	4	1.72%			4.65%
POUR l'acceptation de la candidature de Monique Houten	70	30.04	%		81.4%
CONTRE l'acceptation de la candidature de Monique Houten	9	<mark>3</mark> .86%			10.47%
POUR la décharge de Patrick Moreaux et Anja Rehlinger	75	32.19	%		87.21%
CONTRE la décharge de Patrick Moreaux et Anja Rehlinger	0	0%			0%
Abstention	0	0%		0%	
Table of participation					
Voters	\$	44	100%		
Have vo	3027.	40	90.91%		
Are attentive but he		ted 1	2.27% 6.82%		

88 votes présents

> Nomination d'un second administrateur de remplacement jusqu'à l'AG ordinaire de 2021 :

POUR: **75** = 87,21% CONTRE: **4** = 4,65%

> Acceptation de la candidature de Monique Houten :

POUR: **70** = 81,4% CONTRE: **9** = 10,47%

> Décharge de Patrick Moreaux et Anja Rehlinger :

POUR: **75** = 87,21%

CONTRE: 0

Detailed explanations of the results

Weight of votes-for-choice POUR la nomination d'un second administrateur de remplacement jusqu'à l'AG ordinaire de 2021 = 75 i.e. 32.19% of 233 present vote weights i.e. 87.21% of 86 total voter weights

Weight of votes-for-choice CONTRE la nomination d'un second administrateur de remplacement jusqu'à l'AG ordinaire de 2021 = 4 i.e. 1.72% of 233 present vote weights i.e. 4.65% of 86 total voter weights

Weight of votes-for-choice POUR l'acceptation de la candidature de Monique Houten = 70 i.e. 30.04% of 233 present vote weights i.e. 81.4% of 86 total voter weights

Weight of votes-for-choice **CONTRE l'acceptation de la candidature de Monique Houten = 9** i.e. 3.86% of **233** present vote weights i.e. 10.47% of **86** total voter weights

Weight of votes-for-choice **POUR la décharge de Patrick Moreaux et Anja Rehlinger = 75** i.e. 32.19% of **233** present vote weights i.e. 87.21% of **86** total voter weights

Weight of votes-for-choice CONTRE la décharge de Patrick Moreaux et Anja Rehlinger = 0 i.e. 0% of 233 present vote weights i.e. 0% of 86 total voter weights

Weight of votes-for-choice **Abstention** = **0** i.e. 0% of **233** present vote weights i.e. 0% of **86** total voter weights

Number of votes/voters = 40/44 i.e. 90.91%.

Weight of votes/Weight of voters = 233/86 i.e. 270.93%.

Elections à l'Organe d'Administration Nombre de postes à pourvoir : 1/2

- BODSON Laura (TCBM) se présente
- (HOUTEN Monique (TDCH) se présente)

Article 3 du ROL

- Les électeurs doivent, sous peine de nullité de leur bulletin, obligatoirement émettre au maximum le nombre de postes vacants ou rentrer un bulletin blanc
- Les candidats sont élus s'ils atteignent le quorum de 50 % des voix présentes et représentées.

Laura Bodson étant indisponible de WE et est désolée de ne pas pouvoir assister à cette AGE, LB va la présenter.

Laura est une jeune étudiante en sciences de la motricité à Liège. Elle est dans le monde du triathlon depuis ses 13 ans et a fait toutes ses classes dans les écoles des jeunes de jeune C jusque junior. Elle est également arbitre à la Ligue et investie dans son club TCBM où elle entraine régulièrement.

Quand elle a vu l'appel à candidature et s'est montrée de suite très emballée à l'idée de faire un peu bouger le triathlon.

Monique Houten se présente. Membre administratrice du TDCH depuis 2005 et présidente du WT tribunal (ancien ITU) depuis hier. Je suis dans le milieu du triathlon depuis les années 1990. J'ai décidé de poser ma candidature à l'OA puisque, étant à la retraite, j'ai du temps maintenant à consacrer à d'autres activités. Je pense apporter un plus à la Ligue étant donné que j'ai une formation en sciences économiques et en droit. J'aimerais apporter mon soutien technique et juridique notamment sur le nouvel arrêté royal sur les courses cyclistes.

Je passe parfois comme une enquiquineuse mais j'assume totalement. Je revendique même mon droit et mon devoir de ne pas être toujours d'accord avec tout le monde. Je pense que je peux aider la lique et la fédération et demande que vous votiez pour moi.

LB précise que, comme il y a autant de candidats que de places, ceux-ci ne seront élus que s'ils atteignent 50% des voix représentées.

Place au tour de table!

Chaque club sera invité, par ordre alphabétique, à prendre la parole.

Merci d'indiquer le nom de votre club

- Dans votre pseudonyme
- A côté de votre question dans le chat
- Oralement en cas de prise de parole

afin de faciliter la rédaction du PV.

3T Logan Brun : D'accord pour l'intégration de Laura et Monique qui pourra apporter un plus. C'est le plus important et pour la Ligue puisse être en règle avec la législation. Bienvenue à elle.

BATSTH Nico STEENKISTE: nous attendons d'avoir une idée pour le calendrier provisoire

2021.

Une 1ère version sera envoyée à la demande.

BDE Julien Prévot : Bonne chance aux nouvelles arrivantes. Notre circuit est en place et a été envoyé.

ETC Thomas Loquet: une trail avait été mis le 17/01, les inscriptions sont ouvertes et on a bonne espoir de pouvoir l'organiser sur 2 jours.

RCBT Maxime Pétré : remercie la LBFTD surtout dans une période pas facile. C'est une période pour avoir une vision un peu plus stratégique. Souhaite beaucoup de courage aux clubs et triathlètes qui sont dans l'incertitude.

SBT Christophe Riez: Bonne santé à tous

SCBTRI Norbert Kupper: Y aura-t-il une AAA? **LB**: oui c'est prévu. Vu la situation très incertaine et le peu de documents rentrés, nous avons préféré la reculer en janvier. Nous vous tiendrons au courant.

TCBM Hervé Maurissen: en remarque, quand on s'engage comme administrateur, on doit essayer de tenir le mandat quand on voit les conséquences que ça a. Pourquoi ne pas continuer le mandat, ne pas démissionner même si ils ne sont plus actifs. Juste responsabiliser les gens qui s'engagent dans un mandat. LB: nous allons insister sur cela à l'avenir et nous allons revoir nos statuts avec des clauses qui permettront d'éviter ce genre de situation.

RMT Johan Feuillet par rapport au 80-20 de parité. Monique Houten : c'est l'ADEPS qui impose cette règle. Elle ne pense pas que ce soit obligatoire si ce n'est pas dans les statuts.

TRI4US Hervé FANUEL : s'associe aux remerciements du RCBT.

TRIFLY Johan DERDEYN: merci pour tout le boulot que vous faites au quotidien.

TRIGT Frédéric Merchie: est étonné qu'ils n'aient plus eu le CB alors accordé en 2020. Ne devait-il pas avoir un report suite à l'annulation? S'attendait à un retour de la réunion d'attribution des CB. VM: demande à XH d'expliquer la situation. XH: nous avons reçu un document qui précisait les attributions de 2020. Il y a une erreur dans ce document qui s'est faite lors de la réunion Be3. VM: il faut s'avoir qu'au niveau Be3, il n'y a pas de réelle structure ni de processus. Nous sommes enfin sur le même pied d'égalité de la 3VI. Il y a un CA Be3 ce lundi. L'objectif de CA Be3 est d'entendre toutes les versions. Ce qui va être validé à ce CA Be3, c'est le fait que les 4 commissions nationales vont se remettre en route en commençant par une description des tâches et l'élaboration d'une Timeline. Tout est en train de se mettre en place. TRIGT Fred Merchie: en tant que clubs on espère le soutien de la LBFTD. Communiquez un peu plus: le site... VM: mardi lors du CA, nous allons valider un appel à candidature pour un chargé de communication.

TTB Olivier Museur : Merci à tous ceux qui se sont investis du côté francophone pour rendre le triathlon plus efficace.

TTF Kevin Heeren: Bon courage aux nouvelles et merci pour le travail effectué. A tous les organisateurs, ne perdez pas courage.

TURBO Benoît Balestrie: Licences. Demande si en 2021 il y a quelque chose qui sera fait sur le prix pour ceux qui n'ont pas pu profiter de la licence inter en 2020. LB: pas de modifications du prix des licences prévues pour 2021. Ce sont des licences qui ouvrent à une assurance plein temps, majoritairement en entrainements et quelques compétitions. Certains ont eu la possibilité de participer à des compétitions, le CA a considéré qu'il n'y aurait pas de changement. TURBO Benoit Balestrie comprend.

WAAT Julie Pierrard: Nous sommes un nouveau club namurois. Est-ce qu'il y a un moyen de prendre contact avec les clubs pour un soutien, discuter et échanger par rapport à des clubs qui ont plus d'expérience et qui pourrait nous aider, nous aiguiller et partager leurs expériences.

LB: nous en train de réfléchir à une plateforme qui mettrait en lien les clubs de la région. N'hésitez surtout pas à prendre contact avec nous pour ce genre de demande. C'est une bonne idée de mettre en relation tous les clubs.

Nous cherchons à nous former avec les formations ADEPS. Quelles sont les dates annoncées ? **SD**: prévu à la toussaint 2021 pour terminer les formations en cours et pour être sûr d'être sorti de la crise.

WAAT Julie Pierrard: Y a-t-il d'autres formations que celles organisées par l'ADEPS ? **SD**: spécifique triathlon, pas à sa connaissance. **ST**: il faut faire la formation via l'ADEPS parce qu'elle va vous aider à avoir des subsides d'encadrements, de projets de stages. Il n'y aura pas d'aides de l'ADEPS si il n'y a pas des cadres formés par leurs formations.

WAAT Julie Pierrard: y a-t-il une liste de moniteurs formés? **SD**: nous avons une liste et pouvons les faire parvenir aux clubs et les mettre sur le site.

Noël Remy: je forme des arbitres et ait un ppt. Donc, si ça vous intéresse d'informer vos membres sur ce qu'ils peuvent ou pas faire en compétition, je suis à votre disposition.

WATTS Nathalie Beauclercq: Félicitations pour tout le travail accompli. Je trouve aussi formidable que Laura se présente pour quelqu'un qui a commencé le triathlon très jeune et qui a envie de s'investir encore plus au niveau du club et de la ligue. Souhaite une bonne fin d'année et un bon début de l'année prochaine.

SD: On se rend tous compte que la communication par rapport au travail que l'on effectue ne se fait pas parce qu'on n'a pas envie de partager des choses qui ne sont pas abouties. En tant qu'administrateurs et employés, on a tous envie de rendre public ce qu'on est en train de faire mais ça va arriver, un peu de patience. Nous allons rapidement vous envoyer un appel pour une personne à la communication qui doit être indépendant à titre principal ou complémentaire puisque le contrat associatif n'est plus admit à partir du 01/01/21.

XH : nous allons communiquer dans le courant de la semaine le calendrier provisoire en sachant que tout peut évoluer.

Résultats des votes et classement sur un total de 88 votes

- 1. BODSON Laura (TCBM): 80 VOIX >> Elu administrateur à l'OA de la LBFTD
- 2. HOUTEN Monique (TDCH): 65 VOIX >> Elu administrateur à l'OA de la LBFTD

Table of results

This is a multiple choice vote (check boxes) so the sum of vote percentages may not be 100%.

Choice	Weights	Fraction of all vote weights 145	Fraction of all voter weights 88	
Laura Bodson	80	55.17%	90.91%	
Monique Houten	65	44.83%	73.86%	
Abstention	0	0%	0%	

Table of participation

Voters	45	100%
Have voted	45	100%
Are attentive but have not voted		0%
Are inattentive	0	0%

Please note that the number of attentive/inattentive voters may continue to vary even after the end date, if defined. It represents only the residual number of participants who have reached the vote page, in time or too late. See definition further below.

Detailed explanations of the results

Weight of votes-for-choice Laura Bodson = 80 i.e. 55.17% of 145 present vote weights i.e. 90.91% of 88 total voter weights

Weight of votes-for-choice **Monique Houten = 65** i.e. 44.83% of **145** present vote weights i.e. 73.86% of **88** total voter weights

Weight of votes-for-choice Abstention = 0 i.e. 0% of 145 present vote weights i.e. 0% of 88 total

Detailed explanations of the results

Weight of votes-for-choice Laura Bodson = 80 i.e. 55.17% of 145 present vote weights i.e. 90.91% of 88 total voter weights

Weight of votes-for-choice **Monique Houten = 65** i.e. 44.83% of **145** present vote weights i.e. 73.86% of **88** total voter weights

Weight of votes-for-choice Abstention = 0 i.e. 0% of 145 present vote weights i.e. 0% of 88 total voter weights

Number of votes/voters = 45/45 i.e. 100%.

Weight of votes/Weight of voters = 145/88 i.e. 164.77%.

Detailed explanations of the participation

Distribution of 45 voters

- = 45 voter(s), representing 100% of the voters, have voted
- + 0 attentive voter(s), representing 0% of the voters, have not voted
- + 0 voter(s), representing 0% of the voters, are inattentive to this running vote.

A voter is considered attentive to the vote if s/he has connected to the vote page, by clicking the vote link on the received email. This participant has not voted yet.

By definition an inattentive voter did not click this link, possibly because s/he did not read the email or did not want to participate.

Weight of votes/Weight of voters	= 145/88 i.e. 164.77%.
Detailed explanations of	the participation
	6 of the voters, have voted ng 0% of the voters, have not voted the voters, are inattentive to this running vote.
link on the received email. This p	the vote if s/he has connected to the vote page, by clicking the vote participant has not voted yet. did not click this link, possibly because s/he did not read the email or
Table of choices (for refe	erence)
For information this is a multiple required to select from 1 to 2 ch	choice vote made of check boxes. The voters have been mechanically noices:
	Test Choice
	Laura Bodson Monique Houten Abstention
NB: Please note that the constraint on this not testable here.	he minimum and maximum number of checked boxes has been applied to the voters but

Les Associations présentes à la réunion ont jusqu'au 26 décembre 2020 pour faire part de leurs remarques.

Vincent Minot Président LBFTD

Vincent Minot

15 décembre 2020